

Un automobiliste est mort, écrasé par Omar... Ma colère est incommensurable

écrit par Gromago | 30 mai 2019



<http://resistancerepublicaine.com/2019/05/29/omar-a-tuer-lauto-mobiliste-parisien-en-lecrasant-contre-un-bus/>

La cadence s'accélère .

Liée au nombre certainement de ces importations inhumaines

Liée au mépris, à la haine qu'ils ont pour nous

Liée à la haine et au mépris qu'ils ont pour notre pays

Liée à la haine et au mépris qu'ils ont pour tout ce qui n'est pas leur race, leur religion, leur communauté..

La cadence s'accélère .

Le gouvernement ne fait rien .

Le gouvernement a deversé des tombereaux de fumiers devant nos portes

ET démerdez -vous .

Ces fumiers sont dans nos rues , il y en a partout .

Le matin ,vous embrassez votre femme, vous lui dites chérie à ce soir .

Et le soir vous ne rentrez pas .Vous n'avez pas rencontré une

jolie blonde.

Non, c'est un de ces fumiers qui vous a privé de votre vie.

Avec toutes ces sortes de fumiers d'importation, l'avenir n'existe plus.

Alors, une marche blanche, des fleurs des bougies pour cet homme assassiné entre deux bus parce qu'il a eu le malheur de percuter un bus transportant des touristes conduit par un tas de fumier.

Autre option, malheureusement très plausible. Le ramadan dont vous disiez qu'un jour il provoquerait un accident terrible.

Si j'étais la famille, j'attaquerais l'Etat (de merde) pour avoir autorisé ce rite nauséabond qui tape sur la tête déjà fracassée de ses adeptes, de l'avoir autorisé dans l'espace de la République. Comme si la République française était un bled au milieu de nulle part, notre désert et cailloux, un no mans'land de droit, une terre barbare où rien n'existe d'autre que la vengeance et la DESTRUCTION.

La République n'accepte aucun communautarisme. Et aucune exception ne doit être faite à cette loi qui doit être inscrite dans la constitution.

Etat assassin de ce pauvre homme écrasé comme un chose par un non-être humain de religion malsaine et démente, état responsable, état complice.

Cet homme avait le droit de vivre.

Déplaire à un musulman, aujourd'hui, en 2019, 21ème siècle en France, sous la 5è République française cela équivaut à la mort...

Ma colère est immense. Incommensurable.